Image not found or type unknown

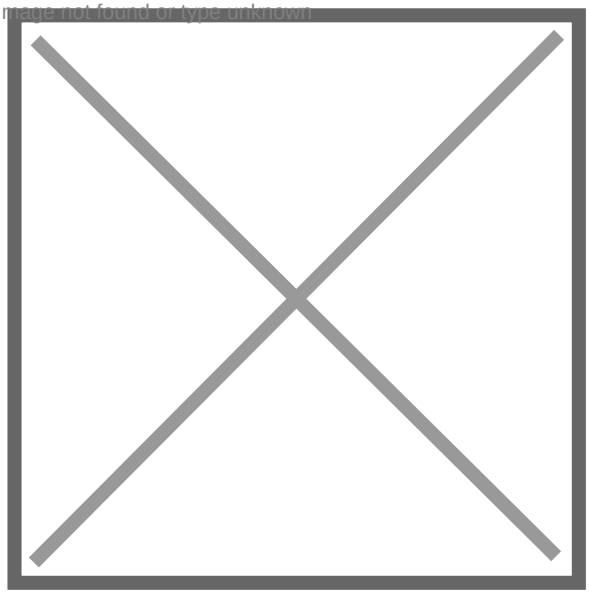

Convocations multiples abusives

Par **damsmlr**, le **07/10/2008** à **22:14**

bonjour ce samedi vers 23 h j'ai ete interpellé a la fenetre par 2 policiers dans la residence d'un ami car la gardienne les avait appelés pour leur signaler que ma moto avait une fausse plaque. A la base de cette histoire cette dame m'avait egalement interpellé par la fenetre pour que je deplace ma moto qui, selon elle, génait. N'appreciant que peu cette manière de m'intepeller je lui ai demandé si elle etait dans ses heures de travail et lui fit constater qu'elle faisait tout simplement du zele. Elle me repondit qu'elle avait relevé ma plaque ce a quoi je lui avouait qu'elle n'etait pas bonne (jamais changé depuis acquisition du vehcule). Bon citoyen que je suis j'aitout de meme deplacé ma moto a un endroit indiqué par cette personne qui en remerciments a prévenu la police; qui dés son arrivée m'a dit que ma moto etait volée et traité comme tel. Expliquant mon histoire j'ai eu le droit a une simple convocation au commissariat afin de prouver de ma bonne foi aux agents avec obligation de leur presenter la moto avec une plaque conforme ainsi que la carte grise (que je ne peux pas avoir d'apres eux puisque ma moto est volée malgré controle au terminal) et les papiers de l'assurance. Jusque la rien d'excessif mais aujourd'hui je reçois une seconde convocation pour cette histoire benigne le meme jour que la premiere mais a une heure moins avancée dans la journée et non plus devant un gardien de la paix mais devant un officier de police judiciaire avec toujours les memes pieces a fournir. Cette affaire prend donc des proportions invraisemblables e j'ai peur d'ecoper d'amendes diverses et ma question est: suis je amendable alors que ma moto etait stationnée et moi a 100 metres de là. Je suis descendu voir les fonctionnaires de police en tee shirt et n'avait donc aucun papier a leur presenter mais cela ne veut pas dire que je ne le avais pas. Non presentation des papiers du vehicules et de l'assurance quand on est chez un ami c'est possible? Pourquoi un OPJ se charge -t-il de cette affaire? je m'inquiete. merci de votre reponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés